

## Eric Trappier appelle à « des mesures pour alléger les règles et inciter à investir »

« “La défiance vis-à-vis des industriels qui créent la richesse du pays est difficilement compréhensible”, estime **Eric Trappier** », titre **Usinenouvelle.com**, qui ouvre ses colonnes au **président de l’UIMM**. Il appelle à une simplification des règles et à davantage de confiance dans les entrepreneurs, pour relancer l’économie. « Défendre la cause de l’industrie d’abord ! », répond-il alors qu’on l’interroge sur sa motivation à prendre la tête de l’UIMM. « Dans notre pays, elle est critique, à la fois stratégique et en déclin. Un déclin qu’il faut absolument enrayer », ajoute Eric Trappier, relevant également son envie « d’offrir un avenir aux jeunes ». Rapportant la situation « contrastée » de l’industrie, il estime que « les aides pour tous, c’était bien (...) ». Maintenant que l’économie repart, il faut entrer dans une cartographie plus fine », en prenant l’exemple de l’aéronautique, où « il va falloir tenir un peu plus longtemps avec du chômage partiel », alors que dans d’autres secteurs, « il faut prévoir une phase de transition ». « L’économie française a maintenant besoin de renouer avec la confiance », dit-il, soulignant que l’important est de « créer un climat vertueux pour les entreprises. » Le président de l’UIMM souhaite ainsi « des mesures pour alléger les règles et inciter à investir » et « que ceux qui innoveraient aient de bonnes conditions pour produire en France ». Enumérant les mesures à privilégier pour soutenir l’industrie, **Eric Trappier appelle à « soutenir l’innovation », à « miser sur le numérique »**. « L’UIMM peut aider à recenser les besoins sur les territoires », précise **Eric Trappier, qui plaide également pour la baisse des impôts de production**. Souhaitant davantage « d’harmonisation sociale et fiscale au niveau européen », le président de l’UIMM s’insurge lorsqu’on lui demande s’il faut légiférer. « J’ai déjà l’impression qu’il y en a trop ! Le Medef porte un agenda social, que l’UIMM alimente. **Faire de l’industrie une cause nationale ne passe pas que par le gouvernement. Cela se construit aussi dans le dialogue social et avec le paritarisme** ». Sur la formation professionnelle, « notre priorité absolue est de revenir sur la question de la mutualisation des fonds ». Il souhaite ainsi « rediscuter du CPF ». Au sujet de la parité, le président de l’UIMM juge que « se doter d’une loi qui impose des femmes dans les comités exécutifs montre une méconnaissance totale de l’enjeu et du monde de l’entreprise ». **Enfin, sur la nouvelle convention collective de la métallurgie, Eric Trappier mentionne qu’elle se trouve en phase finale, avec « pour objectif de clore la négociation avant la fin de 2021 »**. « Le but est de dépoussiérer le mille-feuille existant » pour « disposer d’un référentiel lisible par toutes nos entreprises et organisations syndicales. » « **Les grandes sociétés n’ont pas besoin de l’UIMM pour faire vivre le dialogue social interne avec leurs organisations syndicales** », conclut-il, ajoutant que « l’UIMM est faite pour les PME », elle porte leur voix puis leur explique

l'accord de branche, qui permet à toute la métallurgie d'avoir un cadre social. »  
(**Usinenouvelle.com**)